

LÉVIS INFOS



Mise en valeur du patrimoine de Lévis



A l'occasion des journées du patrimoine, la commune vous propose de découvrir les 18 et 19 septembre les principaux chantiers terminés en 2009/2010. Vous pourrez notamment admirer la restauration de la façade et la voute lambrissée de la nef de l'église, la salle de Girouard avec sa nouvelle porte d'accès, la façade de la mairie ainsi que l'extension de la maternelle et le nouveau préau.

Les travaux réalisés à l'église et à la mairie seront commentés par Laurent Pouyès, architecte du patrimoine, architecte Conseil du Parc Naturel Régional, qui en a assuré la définition et le suivi. A l'issue de ces deux visites, un pot vous sera offert à la salle des fêtes de Girouard (15h30).

Nous vous donnons rendez-vous,
- le samedi 18 septembre à 11h à l'école des Sources (RV sur le parvis de la salle polyvalente)

- le dimanche 19 septembre à 14h à l'église

- le dimanche 19 septembre à 15h à la mairie

Nous vous invitons également à (re)découvrir Notre Dame de la Roche, patrimoine lévisien situé à l'entrée du Mesnil Saint Denis, la maison André Gide et bien sûr toutes les merveilles du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse (<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>) dont la thématique est cette année «Les Grands Hommes».

Madame, Monsieur,

En cette période de rentrée, je souhaite former des vœux pour chacun d'entre nous : que nous puissions cultiver durablement l'art du bien vivre ensemble qui fait de Lévis-Saint-Nom un village où il fait bon vivre.

Ancrée au cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse depuis 25 ans, notre commune le restera : le projet de charte du Parc 2011-2023 a été adopté le 30 août dernier et notre commune votera prochainement son adhésion au Parc élargi, garantissant ainsi la préservation de notre cadre environnemental et paysager.

Après un été calme dans notre village, l'heure est à la reprise d'activités professionnelles, scolaires et associatives. C'est dans une école largement rafraîchie et modernisée que nos enfants ont fait leur rentrée, sous l'œil attentif de leur nouvelle Directrice. Grands et petits, vous êtes également venus nombreux au forum des associations pour découvrir, adhérer ou participer aux activités et manifestations organisées tout au long de l'année.

Encore un dernier mot pour vous inviter à participer à la fête de l'automne le 18 septembre prochain ainsi qu'aux journées du patrimoine les 18 et 19 septembre, au cours desquelles nous vous ferons découvrir les travaux réalisés à l'école, à l'église et à la mairie. Vous trouverez dans ce numéro du Lévis Info tous les renseignements nécessaires à la visite des travaux, ainsi que le programme des journées du patrimoine.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Votre Maire, Anne GRIGNON



Le lévisien du mois : Martial Goussard, lévisien depuis septembre 1996

Les lecteurs du Lévis infos ont sûrement vu vos petites annonces, où vous proposiez vos services bénévoles pour les dépannages informatiques. Est-ce toujours d'actualité ?



Oui tout à fait, je suis en préretraite depuis février 2009 et je souhaite rester actif et faire profiter de mes connaissances pour aider les lévisiens. Je peux intervenir dans le hardware et le software. Les problèmes informatiques sont rarement compliqués mais très handicapants. La plupart de mes interventions sont liés à un problème de connection à une imprimante ou une mauvaise gestion du disque dur. On n'oublie souvent que la capacité de mémoire

de nos ordinateurs est limitée. Il est important de faire parfois le ménage. Solutionner une panne, c'est toujours très gratifiant et je n'oublie pas l'aspect humain de ces dépannages.

Vous êtes un jeune retraité, avez-vous fait votre carrière dans l'informatique ?

Après un DUT en génie Mécanique, j'ai débuté dans un bureau d'étude chez Renault. A l'époque, on travaillait bien évidemment en dessinant à la main, j'avoue que je n'aimais pas trop. Quand est arrivée la CAO (Conception assistée par ordinateur), j'ai compris que c'était un outil formidable et je me suis beaucoup investi, beaucoup formé. Pour les Architectes Véhicule comme moi, l'informatique a révolutionné notre travail. Et puis, j'ai découvert l'Internet via l'Intranet (un réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entreprise).

(suite bas page 2)

Le comité des fêtes organise la fête de l'automne samedi 18 septembre

Au programme de la journée :

- 9h00 Ouverture du marché fermier et de la brocante
- 9h30 structure gonflable pour les enfants et jeux
- 10 h00 Concours de pétanque ouvert à tous
- 12 h00 Apéritif suivi du repas
- 14 h00 Reprise du concours de pétanque
- Reprise des jeux pour enfants
- 14 h00 Départ de la course «enfants de moins de 14 ans»
- 14 h30 Départ du 6,5 km
- 15 h00 Départ du 13 km
- 17 h30 Photos de tous les lévisiens.
- 17 h45 Remise des prix.
- 18 h00 Aubade de l'harmonie
- 19 h00 Apéritif
- 20 h00 Dîner, soirée dansante, magicien, démonstration de danse Latino

Lévis-Saint-Nom commune du Parc



Les travaux Printemps /Automne



Enfonse- ment des ré- seaux route de Maison Blanche

La circulation et le stationnement seront interdits de 8h à 17h entre la rue de la Gripière et la rue de la Porte Dorée (du n° 73 au n° 41 de la route de Maison Blanche) à compter du 6 septembre jusqu'au 6 décembre.

Une déviation sera mise en place via les rues de la Gripière et de la Porte Dorée.

L'accès des riverains aux services de secours, incendie, transport scolaire et

ramassage des ordures sera assuré.

Voirie Girouard

A compter du 13 septembre et jusqu'au 24 octobre 2010 les travaux de voirie route de Girouard et place Esnault, le stationnement sera interdit sur l'emprise du chantier sur une longueur de 30 mètres avec chaussée rétrécie et circulation alternée par feux.

Une première étude avait été faite en avril 2009 Celle-ci fut suivie d'une concertation avec les riverains fin avril. Nous avons relancé en 2010 une étude de maîtrise d'œuvre qui conclut sur les travaux suivants :

- plateau surélevé l'entre ouest du

hameau de Girouard (un peu avant le château de la cour)

- accentuation de la courbe place de la mairie et pose de cédez le passage.

Rue du Prieuré

Il est rappelé que la rue du Prieuré, déjà à sens unique, est désormais interdite à tous sauf aux riverains.

Sécurité devant l'école

Les agents de la mairie ont finalisé la sécurisation du parvis en positionnant des barrières croix de St André devant le passage piéton et surtout au niveau du carrefour de la route d'Yvette et de la Cavée.

Ecole des Sources

Les travaux de restructuration et d'adaptation à l'Ecole des Sources sont terminés. Subventionnés à hauteur de 80%, ils ont porté sur

- la création d'une nouvelle classe à l'école maternelle,
- la création d'un préau à l'école élémentaire,
- la création d'une liaison verticale assurant l'accessibilité entre les deux écoles élémentaire (restaurant scolaire) et maternelle,
- la création d'un WC mixte handicapé en maternelle,
- l'insonorisation de la cantine,
- la rénovation de la salle de motricité en maternelle,
- le câblage des écoles élémentaires et maternelles.



le lévissien du mois : Martial Goussard(suite)

C'est un outil qui est rentré dans votre maison, également ?

Biensûr et d'ailleurs ma première expérience a été laborieuse. Lorsque j'ai eu mon premier ordinateur à la maison, j'ai ramé. Il faut dire qu'il est arrivé avec un disque dur hors service mais avant que je le découvre, j'ai exploré toutes les possibilités. Ce genre d'expérience est très formateur.

Je crois que vous allez intervenir auprès de l'association des Jeunes

d'autrefois.

Nous allons organiser une séance d'initiation et surtout j'espère pouvoir répondre à leurs questions. Et peut-être donner l'envie à certaines personnes de se lancer. Il n'est jamais trop tard et surtout Internet permet d'être toujours près de sa famille, de garder le lien. C'est un message que j'aimerais faire passer.

Je connais bien le milieu associatif, puisque j'ai été 8 ans (2000-2008) Président de la section de Cyclo-

tourisme de l'AGSE des Essarts après avoir été son trésorier. Excel a simplifié la gestion des associations et les mails ont permis des grosses économies de papier et de poste.

Vous êtes donc un retraité très occupé. Certainement, je vais également donner des cours d'informatique dans un lycée. Je me ménage du temps également pour mes loisirs à savoir le vélo et le jardinage.

Marial Goussard Tel : 01 34 61 44 71

Respectons le code de la route, respectons les lévissiens

Vous êtes nombreux à demander la mise en place de ralentisseurs, de brise-vitesse, ... vous êtes aussi nombreux à demander leur suppression. Il serait si simple que chacun de nous respecte au quotidien les dispositions du code de la route. En nous en affranchissant, nous mettons la vie des enfants, des riverains et promeneurs en danger.

Signalisations et aménagements ont été mis en place à Yvette, aux abords de l'école, à l'entrée de Girouard pour ralentir le flux des véhicules en provenance des Essarts le Roi et du Mesnil Saint Denis. D'autres aménagements vont être prochainement réalisés à Girouard.

Ces aménagements sont toujours coûteux et se traduisent par de nouvelles nuisances pour les riverains. Aussi il nous semble important de faire appel à nouveau au civisme de chacun.

A défaut Lévis saint Nom s'engagera vers des mesures répressives en sollicitant l'assistance de la Gendarmerie pour effectuer les verbalisations nécessaires pour excès de vitesse, non respect de la signalisation, refus de priorité, stationnement irrégulier

N'oublions pas certaines règles essentielles aux bonnes relations de voisinage.

Réglementation des feux

Le brûlage de déchets végétaux est toléré du 16 septembre au 31 mai à l'exception des dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 10 Mars 2003).

Réglementation sur le bruit

Les travaux de rénovation jardinage et bricolage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont interdits les dimanches et jours fériés et autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 et les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19h (arrêté municipal du 2 juillet 2009).

Texte complet des arrêtés sur le site de la commune www.levis-saint-nom.fr

La rentrée



Des changements pour la rentrée 2010/2011 : Une nouvelle directrice, Mme Lavergne, une nouvelle enseignante, Mme ARTUSO et des locaux transformés.

Maternelle (50 élèves)

Mme Darlot (petite et grande section)
Mme Magar (petite et moyenne section)

Elémentaire (103 élèves)

Mme Chenal (préparatoire et CE1)
Mme Thorin (CE1 et CE2)
Mme Artuso (CE2 et CM1)
Mme Lavergne (CM2)

Interview de Mme Liliane Lavergne

Vous êtes la nouvelle directrice de l'Ecole des Sources. Quel a été votre parcours jusqu'à ce jour ?

Je suis institutrice ou professeur des écoles depuis Novembre 1974. Après plusieurs affectations dans des écoles primaires, j'ai travaillé au niveau d'un collège pour aider les enfants en très grande difficulté scolaire. Habitant à Lévis, j'ai postulé en 1998 pour un poste d'institutrice qui se libérait. J'ai enseigné au CE1, CE2, CM1 et depuis cette année au CM2. En Juin, alors que le poste de directeur de Michel Lalande était à pourvoir, aucune candidature au



sein de l'éducation nationale ne s'est présentée. J'ai donc décidé de me lancer.

Quel est le travail d'un directeur d'école ?

Au début de l'année scolaire, il est énorme ! Il n'y a pas une journée sans que l'on reçoive de nouveaux documents de l'éducation nationale. Je suis remplacée auprès des enfants tous les lundis par Sylvie Pontarlier, ce temps me permet de gérer l'administratif et de participer à des réunions.

Vous avez des projets pour cette année ?

Nous continuons bien sûr à travailler sur le projet d'école : le développement durable. Entre autres, nous allons suivre des animations avec le PNR. J'aimerais continuer également la modernisation des outils pédagogiques avec à terme l'équipement de toutes les classes avec un Tableau Numérique Informatique (TNI).

Création d'une mare à Yvette

La rigole des fonds d'Yvette, située sur la partie ouest de l'aire d'évolutions d'Yvette à proximité des tennis et des aires de stationnements, constitue un site d'intérêt écologique pour la reproduction d'amphibiens comme la Grenouille verte (*Rana esculenta*) et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*).

Alimentée par les sources et les eaux pluviales, cette rigole de 75 mètres qui se jette dans l'Yvette, est également un site d'éducation et de sensibilisation à l'environnement pour les enfants de l'école des Sources et du centre de loisirs.



Action de sauvergarde réalisée par les enfants

L'envasement progressif mettait en péril la vie aquatique qui l'habite. Une action de curage de la rigole et la création d'une mare furent réalisées cet été. A l'automne, l'aménagement paysager des berges (végétalisation afin d'éviter l'érosion des berges, plantation de plantes phytodégradantes) clôturera ce chantier mené avec l'assistance du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et la participation des enfants du Centre de Loisirs.

L'action pédagogique sera renforcée avec le suivi annuel de la richesse biologique de la mare et ses environs immédiats par le Centre de Loisirs en partenariat avec l'équipe du Parc. Des outils d'observation, d'identification et de relevés vont être mis à disposition du Centre de Loisirs sous forme d'une malle «Mare».



Ecologie

Forum Eco-Habitat les 13 et 14 novembre au Moulins d'Ors à Chateaufort.

Pour découvrir tous les matériaux et les professionnels locaux qui vous aideront dans vos projets d'isolation, d'éco-construction, de rénovation et d'économie d'énergie...

Unique : des architectes conseils mandatés par le Parc naturel conseillent gratuitement les particuliers sur le salon et les aident, en toute indépendance, à faire une première analyse de leur projet individuel, de leurs besoins et des techniques les plus adaptées. Conférences, exposants, ateliers / démonstrations et espace ludique pour les plus petits.

Au Moulin d'ors, Chateaufort Programme sur

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fête de l'éco-jardin et de l'agriculture durable ou comment ménager la chèvre et le chou. Bergerie Nationale de Rambouillet.

Renseignement au 01 61 08 68 70 ou

<http://chevreetchou.e-monsite.com>

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 9 juillet 2010

Enfouissement des réseaux route de Maison Blanche

Parmi les 4 offres reçues pour les travaux d'enfouissement, l'offre ETDE est retenue à l'unanimité. Le marché sera signé pour un montant

de 164.920, 90€ HT.

Une convention sera signée avec France Telecom pour la mise en œuvre de l'enfouissement.

Sécurisation des routes d'Yvette et de Girouard

Le marché sera signé avec l'en-

treprise CEVILER pour un montant de 52.651,35 € HT.

Restauration d'une rigole et création d'une mare

Une demande de subvention sera déposée auprès du PNR pour la restauration d'une rigole qui se jette

dans l'Yvette face à l'école et la création d'une mare.

SIRYAE

Le conseil a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

SAUR

Le prochain Conseil Municipal est prévu vendredi 17 septembre

Agenda

Septembre

Jeudi 16 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)
Jeudi 16 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)
Samedi 18 : Fête de l'Automne (Comité des Fêtes)
Samedi 18 : 3ème Ronde de Lévis (Comité des Fêtes)
Samedi 18 et **Di**manche 19 : Journées du Patrimoine

Octobre

Dimanche 3 octobre : balade pique-nique (La Récré)
Du 8 au 23 : Au théâtre à Lévis avec « Toc-Toc » de Laurent Baffie interprétée par la troupe « TBL », salle Polyvalente d'Yvette
- Vendredi 8, 15 et 22 : 21 heures,
- Samedi 9, 16 et 23 : 21 heures,
- Dimanche 10 et 17 : 15 heures,
Samedi 23 octobre : sculpture de citrouilles (La Récré)

Novembre

Samedi 27 : concert de la Sainte Cécile (Harmonie municipale)

Le CCAS

Quelle chance, partis avec quelques gouttes de pluie, celles-ci nous ont laissé peu de temps après notre arrivée au Haras de Pin.

Une visite guidée très intéressante des écuries, grâce à Colbert, nous a permis de découvrir aussi bien les majestueux chevaux de trait que les élégants étalons.

Si vous passez dans l'orne, nous avons déniché pour vous le restaurant « l'île de Sées » à Macé. Monsieur Vandel vous y accueillera avec toute sa gentillesse et vous apprécierez sa cuisine. Ça vaut le détour. Puis retournez comme nous assister au spectacle équestre des Jeudis du Pin. Présentation en main des chevaux, attelage avec une collection de voitures hippomobiles, démonstration de dressage, sauts d'obstacles et pour clore, la parade.

Le musée et la sellerie ne nous ont pas laissé indifférents avant le départ.

Une superbe journée. De retour vers 19H30 avec de nouveaux souvenirs plein la tête.

Merci à la Municipalité pour cette belle journée que nous espérons renouveler l'an prochain avec un nouveau thème.

Appel de préparation à la défense

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser pour l'appel de préparation à la Défense entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer

une nouvelle date.

Pour vous faire recenser vous devez vous présenter en mairie munis

- D'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),

- D'un livret de famille,

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Celle-ci est nécessaire pour se présenter aux examens (entre-autre, le baccalauréat) et concours publics.

Retraités, communiquez votre changement d'adresse

Si vous êtes retraités franciliens du régime général et avez déménagé en cours d'année vous devez signaler à la Cnav votre nouvelle adresse avant le 1er décembre. Vous serez ainsi informés sur le montant de votre retraite devant figurer sur votre future déclaration de revenus pré-remplie.

En début d'année, la Cnav indique par courrier à ses 2 millions de retraités, la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie. Or, chaque année, 50 000 courriers reviennent avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ».

Si vous souhaitez vérifier votre déclaration de revenus sans être contraint de téléphoner à la Cnav au dernier moment, signalez votre changement de domicile le plus rapidement possible.

Par courrier postal en précisant le numéro de retraite à : Cnav, 75951 Paris Cedex 19 ou par Internet : www.changement-adresse.gouv.fr

Accès aux déchèteries du SITREVA

Depuis le 1er septembre, une carte personnalisée est obligatoire pour accéder à l'une des 18 déchèteries du SITREVA.

Pour l'obtenir, il suffit de vous rendre dans l'une des déchèteries du SITREVA et présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (quittance de loyers, facture EDF, ...). Vous pourrez la retirer dans la même déchèterie sous un délai de 1 à 2 semaines. Si vous le souhaitez, la carte vous sera transmise par courrier sous réserve que vous ayez déposé une enveloppe timbrée à votre adresse, au format 22x11.

Cette carte vous donnera la possibilité



de déposer gratuitement jusqu'à 2m3, une fois par semaine. Vous aurez cependant la possibilité de dépasser ce quota 2 fois par an, en prenant rendez-vous en semaine auprès de l'agent d'accueil. Au delà, le volume excédentaire sera facturé au tarif artisans/commerçants.

Vos petites annonces

Internet et gestion de l'ordinateur Vous avez certainement déjà « ramé » face à un ordinateur rebelle. J'ai du temps libre et je peux vous aider à mieux vous servir de cet outil moderne. Contactez-moi, tout ceci est bien sûr bénévole, avec uniquement comme salaire votre amitié et vos remerciements. Martial Goussard Tél. : 01 34 61 44 71 ou 06 30 97 61 74



Le coin du jardinier

L'été tranquillement s'achève. Le début de l'arrière-saison offre comme souvent encore de belles journées ensoleillées bénéfiques pour le jardin. C'est le temps de profiter des framboises, des mures, des prunes ou encore des figues. C'est aussi l'heure de nettoyer notre jardin et le préparer pour l'année prochaine.

Commencer par multiplier les pivoines, les narcisses en divisant les souches. La norme est de réaliser une division tous les 3 ans.

Vous pouvez récolter les graines des œillets d'inde, soucis, capucines, roses trémières, coelomes, lupins, acrocomias, gaillardes, belles de nuit. Faites sécher ces graines avant de les conserver au sec et à l'obscurité jusqu'à la belle saison un récipient opaque en mentionnant le nom, la couleur et éventuellement la date.

Éliminez les boutons latéraux des dahlias et supprimez les fleurs fanées.

Septembre est aussi le mois idéal pour la réalisation des semis de centaurees, coquelicots, gypsophiles, bleuets, vipérines, nigelles ou pieds d'alouettes. C'est également le bon moment pour planter des chrysanthèmes, des cinéraires ou des choux d'ornement.

Taillez la lavande à la cisaille juste après la floraison. Cette taille qui concerne également la bruyère consiste à éliminer les pousses porteuses de fleurs et à redonner une bonne allure à la plante. Elle favorise une floraison abondante et ralentit le vieillissement.

Taillez les arbustes à floraison estivale comme les buddleia ou arbres à papillons.

Multipliez les lantanas, fuchsias, impatiens, lauriers roses et philodendrons.

Pensez aussi à la plantation des bulbes de printemps fin septembre/octobre.

Nettoyez les plants de fraisiers, supprimez les stolons en sélectionnant ceux que vous voulez conserver et repiquer.

Plantez les conifères et les arbustes à terre de bruyère. Ils apprécieront alors la température encore douce de la terre.

Semez les pelouses de préférence en septembre. Les graines bénéficient alors de la chaleur accumulée dans le sol et les pluies alors plus abondantes créent une situation très favorable. Si l'ancienne pelouse montre de réels signes de faiblesse il s'agit alors de regarnir les zones touchées.

A bientôt et bon jardinage. Daniel

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom
 Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
 E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
 et de 14 h à 17 h 30
 Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
 Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)

LÉVIS INFOS

Le coin des associations

La Récré

Après une année marquée par le départ de M. Lalande, LA RECRE fait sa rentrée et souhaite bonne chance à notre nouvelle directrice d'école, Mme Lavergne!



Vous le savez, LA RECRE organise tout au long de l'année des activités pour les familles d'enfants scolarisés à Lévis, activités qui culminent avec la fête de l'école. Tous les bénéfices générés par ces activités sont reversés à l'école et aident à financer des achats de matériels, des sorties ou des voyages. Si vous voulez aider à faire vivre cette association qui a fêté l'année dernière son 25ème anniversaire, c'est facile:

- inscrivez vous à LA RECRE à l'occasion du forum des associations, le 11 septembre



- venez participer à l'Assemblée Générale de l'association, le samedi 27 septembre à 11h00

Enfin, voici quelques dates à retenir en octobre:

- balade pique-nique le dimanche 3 octobre
- sculpture de citrouilles le samedi 23 octobre



Journées du Patrimoine

L'AMICALE, en accord avec la mairie, assurera deux permanences les matins des 18 et 19 septembre.

Peinture

Parmi ses activités, l'AMICALE, s'intéresse aux artistes qui ont posé leur chevalet à Lévis. Mais, notre intérêt pour la peinture ne s'arrête pas aux limites de la commune.

A la fin du XIXe siècle, l'Ecole de Cernay est réputée; elle attire nombre de peintres paysagistes français et étrangers. En effet, l'apparition des tubes de peinture permet aux artistes de sortir de leurs ateliers car ils peuvent maintenant travailler à l'extérieur.

Comme ils se déplacent à pied, ils représentent des paysages de Cernay, Choisel et Senlisse notamment, Lévis étant trop loin pour eux.

Du 18 au 26 septembre une exposition est consacrée à Lansyer - maître du luminisme - au centre Léon Germain Pelouse à Cernay la Ville. Grâce aux prêts du musée Lansyer de Loches, cette exposition est une occasion unique pour découvrir des paysages proches de chez nous, tels qu'il pouvait les voir à son époque.

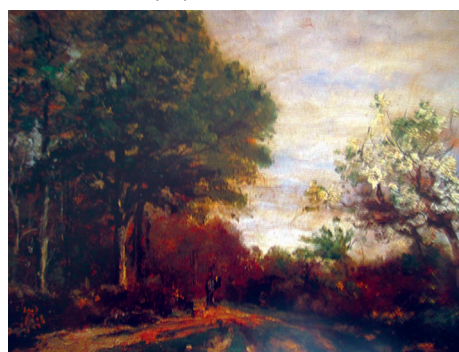


Tableau : Chemin de la Galonnerie, Les Vaux de Cernay, Musée d'art et d'Histoire. Lisieux

Les sorties culturelles de l'AMICALE :

Si nous avons sélectionné 15 destinations possibles pour 2010-2011, leur choix et leurs dates restent à déterminer.

TBL Lévis

Venez rire au Théâtre

La troupe TBL «Le Boulevard de Lévis» vous propose : **Toc-Toc**

Une comédie signée Laurent Baffie

Lévis Saint Nom (centre polyvalent d'Yvette, face aux tennis)

Vendredis 8, 15, 22 octobre à 21 heures

Samedis 9, 16, 23 octobre à 21 heures

Dimanches 10 et 17 octobre à 15 heures

Réservations sur www.theatre.levis.free.fr

Prix des places : adultes 10 €, enfants de moins de 12 ans 8 €

Contact : Maryse Benadava 06 30 22 49 58



L'association Fêtes Familiales Loisirs, dédiée à la création de liens amicaux par l'animation culturelle, vous propose pour cette rentrée des cours de :

- Initiation à la danse (enfants)
- Danse jazz (enfants, ados, adultes)
- Stretching (adultes)
- Piano (cours individuels tous niveaux)
- Guitare (cours individuels tous niveaux)
- Dessin dont aquarelle et graphisme (à partir de 8 ans)*

... et, pour les comédiens en herbe, l'intégration à notre troupe de théâtre : La Comédie Lévisienne



Le tournoi Open s'achève : les finales, dimanche 5 septembre, à partir de 14h30, sont l'occasion de beaux matchs. N'hésitez pas à venir apprécier les rencontres et à fêter avec nous la fin de ce beau tournoi, vers 18h, autour d'un verre.

La saison redémarre aussitôt.

Si vous n'avez pas pu assister au forum du 11 septembre, sachez que le TCL assure aussi des permanences tous les dimanches matin de 11h à 12h30 pendant le mois de septembre.

Tarifs : les cotisations annuelles adultes vont de 110 à 90 € (licence obligatoire comprise) selon le nombre d'inscrits de la même famille. Les enfants acquittent une cotisation allant de 60 € (inscription individuelle) à 52 €. Les cours sont à payer en plus. Une caution modique est demandée pour le badge, la clé des courts et les clés des lumières des terrains éclairés. Les enfants inscrits au mini-tennis payent un forfait comprenant une séance d'une heure par semaine, encadrée par un professeur breveté d'Etat, et la cotisation. Le TCL fournit les attestations utiles pour les comités d'entreprises et acceptent les paiements échelonnés, les bons CAF, les chèques-vacances, etc. Le détail des tarifs est affiché au chalet. Site du TCL <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Dans le courant de l'année, nous aurons le plaisir de vous proposer des animations telles qu'un salon des arts début mars, un opéra et une pièce de théâtre au mois de mai. Espérant vous accueillir nombreux, nous vous souhaitons une très bonne rentrée !

Pour nous contacter :

Présidente : Albane Warscotte, Tél. : 01 39 38 90 97 / 06 86 05 19 70- albane.warscotte@orange.fr

Responsable piano : Josiane Barclay, Tél. : 01 39 38 66 49/06 74 90 73 63

josbarclay@wanadoo.fr

Responsable théâtre : Martine, Tél. : 01 30 41 12 87 / 06 07 24 93 66

martine.corbin@mbda-systems.com

Pour tout savoir sur le programme F2L 2010/2011, consultez le site internet de la commune.

Lévis-Saint-Nom commune du Parc





Commune de
Lévis Saint-Nom

LÉVIS INFOS

Septembre 2010 **OK**



Formation aux premiers secours civiques

Les prochaines sessions de formation organisées par la Croix-Rouge (de niveau 1- PSC1) auront lieu à Chevreuse aux dates suivantes : 18-19 Septembre, 2-3 Octobre, 16-17 Octobre, 30-31 Octobre, 13-14 Novembre, 4-5 Décembre, 18-19 Décembre.

Venez nombreux apprendre les gestes qui sauvent !
Pour plus d'information :
Daniel BASTIEN : d.bastien2@wanadoo.fr ou par téléphone : 01 30 52 08 03
Martine BAY : martine.bay@free.fr ou par téléphone : 09 53 86 75 20

Invitation ALME - SQY



L'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie de Saint Quentin en Yvelines (ALME - SQY) a le plaisir de vous inviter - le samedi 25

Septembre 2010 de 10h à 12h, à Elancourt, à la visite d'une rénovation globale d'une maison,
- le samedi 23 Octobre 2010 de 10h à 12h à

Coignièrès à la visite d'une maison bioclimatique équipée d'énergies renouvelables,
Vous trouverez ci-joint le lien des programmes de visite <http://www.energie-sqy.com/particuliers/sites-de-sites.html>.

Pour participer, adressez vos coordonnées complètes à l'adresse : visites@energie-sqy.com.
Le nombre de place est limité.
ALME-SQY



Le projet de charte a été adopté par le Comité Syndical lors de sa séance du 30 août dernier

La commission d'enquête sur le projet de charte 2011-2023 a rendu son rapport le 12 juillet 2010. Son avis sur le projet a été favorable et sans réserve. Le comité syndical du Parc a pris en compte l'ensemble des recommandations de la commission et a modifié en conséquence le projet de charte.

Le projet définitif va être transmis par le Conseil régional aux communes, intercommunalités et départements des Yvelines et de l'Essonne qui disposeront de quatre mois pour décider de leur adhésion à la future charte et de leur entrée

dans le Parc (du début septembre 2010 au début janvier 2011).

Le rapport complet peut être consulté sur <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>

Introduction du rapport du projet de charte 2011 / 2023 :

« Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été créé en 1985 ; la deuxième charte – d'une durée de 10 ans, prolongée à 12 ans par décret du 19 novembre 2008 – arrive à son terme en janvier 2011. Le 27 juin 2007, le Conseil Régional d'Ile-de-France a engagé sa mise en révision et fixe un périmètre d'étude élargi à 77 communes, dont une extension interdépartementale à 17 communes de l'Essonne. Après deux ajustements successifs du périmètre, celui-ci a été fixé définitivement le 27 novembre 2009 aux 62 communes qui ont participé à la concertation et sur lesquelles l'ensemble des études ont porté.

Les 14 communes qui ont été soustraites du périmètre définitif en novembre 2009 ont été consultées afin de s'engager dans un processus d'association ou de villes-portes. En parallèle, une étude de l'IAU Ile-de-France examinera la possibilité de leur intégration dans une future charte au territoire du Parc au regard des critères nationaux de classement... »



Le 14 juillet organisé par le Comité des fêtes avec le concours de l'Harmonie Municipale



Lévis-Saint-Nom commune du Parc

Virades de l'espoir

Collecte de fonds au profit de " Vaincre la Mucoviscidose".

Samedi 25 septembre. Espace Jean Racine à Saint Rémy grande fête Celtique (Festnoz) à partir de 20h30. l'après-midi initiation aux danses bretonnes à l'ancienne mairie, rue Ditte. Renseignements : 06 73 58 89 69.

Dimanche 26 septembre, devant l'espace Jean Racine, venez "donner votre souffle" à partir de 7h30 : parcours sportifs de difficultés diverses (Cyclotourisme, Marches, VTT). Renseignements : 06 74 94 27 92

Dimanche 26 septembre de 11h à 18h, grande fête médiévale au Château de la Madeleine à Chevreuse.

Camp médiéval avec ses artisans, démonstrations de danses médiévales et initiation à leur pratique, combats de chevaliers, contes, stands de maquillage, de massage, de confection de chapeaux.

Renseignements : 06 81 93 42 39 / www.virades-chevreuse.com ou www.vaincrelamuco.org

